



## Informations habitants - 2

23 décembre 2009 – 09h30

### Restriction de la consommation d'eau sur les communes d'Avelin et de Pont à Marcq.

*Le 22 décembre en fin de journée, des prélèvements et analyses de l'eau du robinet mandatés par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, ont révélé, une qualité de l'eau du robinet non satisfaisante sur les communes d'Avelin et de Pont à Marcq.*

La Ville d'Avelin, la Ville de Pont à Marcq, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, les Eaux du Nord s'associent à la DDASS et **demandent aux habitants des villes concernées de restreindre leur consommation d'eau à une utilisation non alimentaire.**

**Par mesure de prévention, il est donc déconseillé d'utiliser l'eau du robinet à des fins alimentaires : boissons, préparation des denrées alimentaires, lavage de fruits et légumes etc.**

Depuis mardi 22 décembre 21h, une distribution de bouteilles d'eau est organisée par les communes d'Avelin et de Pont à Marcq avec l'appui des Eaux du Nord à la salle des fêtes à côté de la mairie d'Avelin. **Cette distribution s'effectue en continu aujourd'hui.**

Les Eaux du Nord et les services techniques des communes ont déclenché des analyses dans la soirée du 22 décembre. L'origine du problème, un coliforme *Escherichia coli* présent dans les prélèvements d'eau effectués sur une alimentation intérieure. Les dispositions prises par les Eaux du Nord, les communes concernées et la DDASS respectent le principe de précaution. Le risque sanitaire pour les habitants reste faible.

La DDASS effectue des prélèvements et analyses ce mercredi 23 décembre afin de donner l'avis sanitaire pour une consommation alimentaire de l'eau potable. Les résultats seront communiqués dans les plus brefs délais. Les analyses des Eaux du Nord sur les dispositifs d'auto contrôle ne mettent en valeur aucun dysfonctionnement dans le processus de traitement de l'eau potable.

**Pour toutes questions : Centre de Relation Clientèle : 03.20.49.40.40**